

# AND THE WINNER IS...

*Terre d'excellence médicale et d'innovation technologique, la France postule aujourd'hui davantage au titre de champion de la dette sociale que de celui de lauréat des technologies d'information de santé.*

Par Yannick Motel, délégué général de la Fédération LESISS

Dans la course aux déficits sociaux, lequel des pays du concert international se hissera sur la première marche du podium international ? La France, qui excelle de longue date dans cette discipline budgétaire, est pour l'heure dans le peloton de tête de l'Union européenne. La Cour des comptes salue d'ailleurs cette performance dans son rapport publié en juin 2011, qui pointe une ardoise de nos comptes sociaux culminant à 1,2 point de PIB. Soit environ 12 fois la moyenne de nos compétiteurs de la Zone euro.

Le secteur de la santé n'échappe pas à cette infernale alchimie. En témoigne – entre autres car les exemples sont légion – l'Association hospitalière Nord-Artois cliniques (Ahnac) qui, avec ses 213 millions d'euros de déficits cumulés, a dû se résoudre à engager un plan de départs volontaires, en attendant des mesures plus drastiques. Globalement, avec un tiers des établissements publics en déficit, et un cumul de leurs dettes récemment estimé par la Fédération des hôpitaux de France à 24 milliards d'euros, les clignotants sont désormais passés au rouge fluo. Qui plus est, avec les sourcils froncés des agences de notation, ce n'est pas la fermeture du robinet des emprunts, recours habituel pour léguer aux générations futures le tonneau des Danaïdes de la dette, qui permettra d'éviter l'inexorable embolie du système. Ce n'est pas non plus dans les savants colloques parisiens, dont la fréquence est depuis deux ans directement proportionnelle à l'impuissance des solutions qui sont avancées, qu'il faut le salut chercher. Sur ces sujets la Fédé-

ration LESISS, soucieuse de rompre avec ce déprimant constat, fera de 2012 l'année des initiatives pour tendre vers moins de promesses et plus de concrétude.

Comme le concluent la plupart des études et rapports sur ces questions économiques et sociétales, c'est bien évidemment dans la refonte d'organisations aujourd'hui obsolètes et dans la lutte déterminée contre le mésusage des ressources que réside la sortie de trajectoire vers le mur. À cet égard, imaginer qu'une organisation sanitaire rénovée puisse émerger sans un recours massif aux technologies d'information relève du doux rêve. Leur déploiement au service de la collectivité suppose toutefois qu'un tissu d'entreprises spécialisées innovantes parvienne enfin à émerger dans notre pays. Or, dans la sphère hospitalière, pris entre le marteau du sous-investissement chronique et l'enclume d'une poussée des structures d'informatique publiques, ce tissu industriel peine à s'épanouir. Plus d'une moitié des hôpitaux sont ainsi aujourd'hui adhérents de ces structures, dont l'activité concerne plus de 80% des établissements publics. Du côté des décideurs politiques et institutionnels la tentation n'est sans doute pas mince, comme le remarquait naguère malicieusement le portail des agents de la sécurité sociale ([www.annuaire-secu.com/html/news371.html#20](http://www.annuaire-secu.com/html/news371.html#20)), de nationaliser le système d'information de santé. Bien sûr, cette hypothèse permettrait aux différents acteurs publics et privés de concourir enfin avec les mêmes règles. Il n'est en revanche pas certain



que notre économie numérique, aujourd'hui inscrite dans une dérive plus que préoccupante, sortirait gagnante d'un essor de ces technologies cantonné au seul village gaulois.

Quoi qu'il en soit, chaque jour qui passe devient un jour de retard supplémentaire dans l'adaptation à l'aide du levier technologique de notre système de santé. Dans ce contexte délétère, acteurs économiques et décideurs politiques devront très vite s'accorder sur l'alternative à arbitrer : sacrifier l'avenir sur l'autel du présent, ou au contraire impulser au pays la stratégie et les moyens pour réconcilier l'économie et le social.

Au final, faire de la diffusion des TIC dans le domaine sanitaire et médico-social une priorité stratégique suppose de substituer au bois, dont sont faites les langues, un plan d'action clair, daté, et pourvu de moyens à la hauteur des enjeux. Terre d'excellence médicale, notre pays dispose d'un savoir-faire technologique doublé d'une capacité d'innovation que beaucoup lui envie. Heureusement, la France n'est jamais meilleure que lorsque la situation semble définitivement compromise. La crise aidant, tous les espoirs sont donc permis pour que s'affiche l'esprit de conquête, non du palmarès des dettes sociales, mais d'une économie numérique prospère au service de nos concitoyens. ■